



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des ressources
humaines et des moyens**

Bureau des ressources humaines et de l'action sociale Service départemental d'action sociale Affaire suivie par : Marie-Christine SCHEIL Tél : 03.87.34.88.85 E-mail : pref-action-sociale@moselle.gouv.fr	Metz, le 1 ^{er} juillet 2020
---	---------------------------------------

NOTE

à tous les agents du ministère de l'intérieur affectés dans le département de la Moselle

OBJET : aide au départ à la retraite.

Cette aide est réservée aux agents du ministère de l'intérieur affectés en Moselle, partant à la retraite en 2020.

Les modalités d'attribution, en fonction de votre indice, sont les suivantes :

☛ **50,00 €** pour un indice nouveau majoré maximal de 469 au jour de retraite de l'agent.

L'aide sera versée une seule fois par le biais de **chèques cadhoc** utilisables dans diverses enseignes.

Les agents intéressés devront transmettre au service départemental d'action sociale les documents suivants :

- **Le formulaire de demande d'aide à compléter**
- **Photocopie de la dernière fiche de salaire du fonctionnaire**
- **Lettre-suivie 20 g. portant les coordonnées du bénéficiaire**
- **Justificatif de départ à la retraite en 2020**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Il est précisé que toutes les demandes seront prises en compte jusqu'au **31 décembre 2020** et dans la **limite des crédits disponibles**. **Les dossiers non traités en 2020 ne seront pas pris en compte sur 2021.**

Le chef du service départemental d'action sociale,

Signé : Jean-Christophe DURAND